

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

### LISTE DES CONTACTS COMMUNES ET METROPOLE

INSTITUTION	TERRITOIRE OU THEMATIQUE	REFERENT	TELEPHONE	COURRIEL
Mairie d'Andrézieux-Bouthéon	La Chapelle	Vincent LOISEAU	04 77 55 52 63	<a href="mailto:voiseau@andrezieux-bouthéon.com">voiseau@andrezieux-bouthéon.com</a>
Mairie du Chambon-Feugerolles	Romièrè, Montrambert/Méline, Centre-ville, Cotille Rousseau, Malafolie, Gaffard	Florence ROCHE	04 77 40 30 37	<a href="mailto:froche@ville-lechambonfeugerolles.fr">froche@ville-lechambonfeugerolles.fr</a>
Mairie de La Grand-Croix	Le Dorlay/Les Pins/La Bachasse	Michèle QUIBLIER	04 77 73 22 43	<a href="mailto:michele.lagrandcroix@orange.fr">michele.lagrandcroix@orange.fr</a>
Mairie de Saint-Paul-en-Jarez		Isabelle FAVIER-VERGNE	04 77 73 21 24	<a href="mailto:direction.generale@saint-paul-en-jarez.fr">direction.generale@saint-paul-en-jarez.fr</a>
Mairie de La Ricamarie	Centre-ville/Montcel Montrambert/Méline	Sophie SCELLERS	04 77 81 04 36	<a href="mailto:sophie.romeyer@ville-la-ricamarie.fr">sophie.romeyer@ville-la-ricamarie.fr</a>
Mairie de Rive de Gier	Centre-ville, Grand Pont	Annie PONTVIANNE	04 77 83 07 80	<a href="mailto:apontvianne@ville-rivedegier.fr">apontvianne@ville-rivedegier.fr</a>
Mairie de Saint-Chamond	Centre-ville, Crêt de l'œillet/Saint-Julien, Fonsala, Izieux-le creux	Sandrine ROYON	04-77-31-05-96	<a href="mailto:royon.sandrine@saint-chamond.fr">royon.sandrine@saint-chamond.fr</a>
Mairie de Saint-Étienne	Sud-est, Terrenoire	Nicolas ROCHETTE	04-77-48-65-31	<a href="mailto:nicolas.rochette@saint-etienne.fr">nicolas.rochette@saint-etienne.fr</a>
	Tarentaize-Beaubrun et Transversal ville	Fanny CHEVRON	04-77-48-66-29	<a href="mailto:fanny.chevron@saint-etienne.fr">fanny.chevron@saint-etienne.fr</a>
	Crêt de Roc/Soleil, Cotonne	Florent ZAMPA	06 16 39 58 23	<a href="mailto:florent.zampa@saint-etienne.fr">florent.zampa@saint-etienne.fr</a>
	Montreynaud	Julien DARMET	06 30 48 21 92	<a href="mailto:julien.darmet@saint-etienne.fr">julien.darmet@saint-etienne.fr</a>
Mairie de Roche la Molière	La Varenne, Fonds de Roche, Côte Durieux, Piotière	Alain ARNAUD	04 77 90 77 00	<a href="mailto:mairie@mairierochelamoliere.fr">mairie@mairierochelamoliere.fr</a>
Mairie de Firminy	Layat/Bas mas, Firminy vert, Fontrousse	Mustapha LEFKIR	04 77 40 50 88	<a href="mailto:m.lefkir@ville-firminy.fr">m.lefkir@ville-firminy.fr</a>
Mairie de L'Horme	Cours Marin	Aude LALLEMAND	04 77 31 89 82	<a href="mailto:alallemand@ville-horme.fr">alallemand@ville-horme.fr</a>
Mairie d'Unieux	Côte-Quart, Vigneron, Val Ronzière	Philippe CHAPRON	04 77 40 29 60	<a href="mailto:philippe.chapron@unieux.fr">philippe.chapron@unieux.fr</a>
Saint-Étienne Métropole	Emploi et développement économique	Véronique PRETET-BESSELLE	04 27 40 54 52 06 70 38 57 11	<a href="mailto:veronique.pretet-besselle@saint-etienne-metropole.fr">veronique.pretet-besselle@saint-etienne-metropole.fr</a>
	Santé	Anne FOUVET	04 27 40 56 03 ou 04 69 66 08 19	<a href="mailto:anne.fouvet@saint-etienne-metropole.fr">anne.fouvet@saint-etienne-metropole.fr</a>
	Gestion Urbaine et Sociale de Proximité	François ROUSSEAU	04 77 53 73 44 06 30 48 21 06	<a href="mailto:francois.rousseau@saint-etienne-metropole.fr">francois.rousseau@saint-etienne-metropole.fr</a>
	Egalité des chances et Lutte Contre les Discriminations	Roland GENTILINI	04 77 53 73 79	<a href="mailto:roland.gentilini@saint-etienne-metropole.fr">roland.gentilini@saint-etienne-metropole.fr</a>

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET (suite)

### LISTE DES CONTACTS - SERVICES DE L'ÉTAT

INSTITUTION	TERRITOIRE	PRENOM NOM	FONCTION	TELEPHONE	COURRIEL
Préfecture de la Loire	Vallées Gier et Ondaine	Véronique PAQUIER	Déléguée du préfet	04 77 48 45 97	<a href="mailto:veronique.paquier@loire.gouv.fr">veronique.paquier@loire.gouv.fr</a>
	Andrézieux-Bouthéon Quartiers Sud-Est et ZSP Montreynaud (VSE)	Eva CURIE	Déléguée du préfet	04 77 48 47 66	<a href="mailto:eva.curie@loire.gouv.fr">eva.curie@loire.gouv.fr</a>
	La Cotonne-Montferré, Terrenoire Crêt de Roc/Soleil, Tarentaize-Beaubrun (VSE)	Caroline SZTABERT	Déléguée du préfet	04 77 48 48 67	<a href="mailto:caroline.sztabert@loire.gouv.fr">caroline.sztabert@loire.gouv.fr</a>
Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire	Tous territoires	Cécile ERPELDING	CEPJ Éducation/Prévention	04 77 49 63 83	<a href="mailto:cecile.erpelding@loire.gouv.fr">cecile.erpelding@loire.gouv.fr</a>
		Safia KHORSI- COUGOULE	CEPJ Santé/Culture	04 77 49 63 74	<a href="mailto:safia.cougoule@loire.gouv.fr">safia.cougoule@loire.gouv.fr</a>
		Eric MUNIER	CEPJ Emploi/Numérique	04 77 49 63 78	<a href="mailto:eric.munier@loire.gouv.fr">eric.munier@loire.gouv.fr</a>
		Patrick NOLIN	Professeur de sport - Sport	04 77 49 43 36	<a href="mailto:patrick.nolin@loire.gouv.fr">patrick.nolin@loire.gouv.fr</a>
		Pauline CHASSIN- EZZIANI	Chargée de mission départementale droit des femmes et égalité femmes/hommes	04 77 49 63 68	<a href="mailto:pauline.chassin@loire.gouv.fr">pauline.chassin@loire.gouv.fr</a>
Service Sports, jeunesse, vie associative et politique de la ville  et  Mission droit des femmes et égalité femmes/hommes	Andrézieux-Bouthéon Montreynaud, Terrenoire Le Chambon-Feugerolles La Ricamarie La Grand-Croix, Rive de Gier, Saint-Chamond	Dounia GUENIFA	SA - chargée du suivi financier et administratif contrats de ville	04 77 49 43 07	<a href="mailto:ddcs-politique-ville@loire.gouv.fr">ddcs-politique-ville@loire.gouv.fr</a>
	Crêt de Roc/Soleil, Tarentaize-Beaubrun, Cotonne Montferré, Sud-Est Tranversales ville (VSE), Tranversales agglomération	SENDEL Habiba	SA - chargée du suivi financier et administratif contrats de ville	04 77 49 43 08	

## **DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET (suite) APPUI TECHNIQUE A LA PRISE EN COMPTE DE L'EGALITE F-H DANS VOS PROJETS**

### **Un appui technique pour mieux intégrer l'égalité dans les projets**

*Comment faire pour que votre action intègre bien l'égalité femmes-hommes ?*

*Quelles questions vous poser, à toutes les étapes du projet ? Quels critères d'analyse, de choix d'une méthode retenir ?*

*Quels arguments pour s'organiser de telle ou telle manière ?*

### **Un appui conduit par deux associations, le CIDFF Loire et SOS Violences conjugales**

\* Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Loire est une association agréée par l'État, pour promouvoir et renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes. L'association agit pour l'accès au droit et aux droits, en informant le public et les professionnels, lors d'ateliers collectifs et sur les 10 sites de permanences de la Loire (droit du travail, contrats, discriminations au travail, congés maternité et paternité, congé parental, droit de la famille, séparations, autorité parentale, droit de visite...). Le CIDFF accompagne les femmes dans leur recherche d'emploi, leur reprise d'activité après un congé parental ou leur projet de création d'activités. Il organise et expérimente diverses actions collectives avec les partenaires locaux. Enfin, l'association intervient pour sensibiliser et former tout public sur l'égalité femmes-hommes, la mixité professionnelle, les discriminations, les droits, etc. : scolaires, professionnels, bénévoles, élus, etc.

\* SOS Violences conjugales 42 est une association spécialisée qui intervient sur tout le département : à titre préventif par des interventions auprès de scolaires, pour prévenir les violences dans les relations amoureuses chez les jeunes, et aussi auprès d'adultes et de professionnels ; et à titre curatif en recevant les victimes aux permanences d'écoute et d'information, au centre d'hébergement (33 places), à l'Accueil de jour accessible aux femmes qui ont quitté le domicile pour se mettre à l'abri et se retrouvent dans une grande précarité. L'association intervient aussi auprès des auteurs de violences dans le cadre d'entretiens individuels et de groupe de responsabilisation. Elle conjugue dimension individuelle et dimension collective.

### **Comment solliciter ces associations ?**

Contactez-les par téléphone ou par courriel.

En fonction de l'avancement de votre projet, elles vous proposeront une forme d'appui, de 1/2 journée à 3 journées

**Contacts : CIDFF Loire, 18 av. Augustin-Dupré, 42000 Saint-Etienne, tél. 04 77 01 33 55, [odileproust@cidff42.fr](mailto:odileproust@cidff42.fr)**

**SOS Violences conjugales, 96 rue Bergson, 42000 Saint-Etienne, tél. 04 77 25 89 10, [perrinmichele@orange.fr](mailto:perrinmichele@orange.fr)**

**Cet accompagnement est gratuit, grâce à la prise en charge dans le cadre de la Politique de la ville.**

#### **QUELQUES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN COURS SUR LE TERRITOIRE**

⇒ **S**ensibilisation à l'égalité de toute l'équipe –y compris bénévoles- d'un centre social qui a inscrit le thème « égalité femmes et hommes » en fil rouge de ses actions de l'année – accompagnement à la préparation de temps événementiels

⇒ **P**réparation collective du 8 mars avec les acteurs d'un quartier et les référent.e.s ville et au-delà de l'évènement accompagner pour une sensibilisation d'autres acteurs et habitant.e.s à l'égalité tout au long de l'année

⇒ **F**ormation avec les ACI (ateliers chantiers insertion) –qui reçoivent en moyenne 20 % de femmes et 80 % d'hommes- : matinée « bonnes pratiques » et recherches de solutions avec identification de trois thèmes de travail :

- **V**eiller au non sexisme au sein des équipes de travail
- **I**ntégrer les femmes dans des équipes à dominante masculine et inversement
- **C**ommuniquer sur les offres d'emploi pour un positionnement équilibré des femmes et des hommes

#### **ET ENCORE QUELQUES EXEMPLES D'ACTION QUE VOUS POUVEZ CONDUIRE ...**

**Ci-après, vous sont présentés quelques exemples d'actions. Ils ne sont qu'indicatifs, vos actions devant, bien entendu, s'appuyer sur les besoins et attentes de votre territoire d'interventions.**

**PILIER 1 – CONTRAT DE VILLE Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants –tes-**

**Exemple de constat : les femmes sont peu présentes dans les réunions de quartier. Cependant, dans certains lieux elles font part de leur sentiment d'insécurité**

**Objectif stratégique 5 :** garantir la tranquillité publique et le mieux vivre ensemble

**Objectif opérationnel 3 :** garantir la protection des personnes les plus vulnérables et soutenir les actions de lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes

**ACTION :** Organiser des marches exploratoires de femmes afin que les habitantes s'approprient leur territoire et participent à son renouvellement. Il s'agit d'identifier en commun les éléments créateurs de sentiment d'insécurité. (signalisation, visibilité, affluence des lieux, aménagement et entretien...).

**Indicateur de moyens :** nb de marche effectuée

**Indicateurs de résultats :** nb de participantes aux marches – viser à une augmentation de participantes au cours du projet

**NB – cette action peut aussi être programmée dans le cadre du pilier 2 Améliorer le cadre de vie des habitant –tes- des territoires prioritaires de l'agglomération – Objectif stratégique 5 Poursuivre la gestion urbaine et sociale de proximité – objectif Opérationnel 2 Améliorer l'implication des habitants –tes- dans la gestion de leur quartier et de leur environnement**

**Exemple de constat :** les jeunes filles sont moins nombreuses que les jeunes garçons à participer à des activités physiques et sportives – les animateurs –rices- se rendent compte que les jeunes filles sont plus en retrait pendant les temps de préparation de ces activités

**Objectif stratégique 4 :** réduire les inégalités d'accès à pratique sportive

**Objectif opérationnel 1 :** faciliter l'accès à l'offre d'équipements, d'activités physiques et sportives, notamment pour les filles et les garçons les plus vulnérables

**ACTION :** Faire en sorte que les temps de préparation incluent de manière la plus active possible les filles comme les garçons

**Indicateur de moyens :** méthodes d'animation (facilitant les relances, les stimulations, ouverture de la parole etc... préparation de ces animations en équipe mixte

**Indicateurs de résultats :** nombre de filles et de garçons aux temps de préparation des activités – nombre de filles et de garçons présents lors des activités physiques et sportives

**PILIER 3 – CONTRAT DE VILLE Développer l'activité économique et favoriser l'emploi**

**Exemple de constat : sur le territoire concerné, les jeunes diplômés –es- ont un manque de réseaux professionnels**

**Objectif stratégique 2 :** Contribuer au rapprochement des demandeurs –euses- d'emploi et des entreprises

**Objectif opérationnel 2 :** développer la préparation aux entretiens d'embauche, le parrainage et le tutorat (F/H)

**ACTION :** Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômées –es- de quartiers prioritaires/ constituer un réseau de tutorat/simulation entretiens de recrutement/ rédaction CV...

**Indicateur de moyens :** nb de tuteurs et tutrices approchées et volontaires – nb d'heures de suivi personnalisé

**Indicateurs de résultats :** taux d'insertion professionnelle dans les 6 mois – Nb de femmes et d'hommes insérées au bout d'un an – nb de CDI